



Paris le 23/09/25

Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration de Service Central de Réseau du 23/09/2025

Compte rendu

ORDRE DU JOUR

1. Élection du secrétaire d'instance
2. Point sur le déménagement au Xylo
3. Présentation de l'observatoire interne 2025 services centraux
4. Point sur la situation bâtiminaire Noisiel
5. Examen du tableau des accidents de service et trajet
6. Examen des observations du registre SST
7. Examen des fiches de signalement

Questions diverses

- Point travaux gare de Lyon sortie Seine (Allée et rue de Bercy)

-----oooOOOooo-----

En introduction à l'instance, la Présidente de la FS présente la nouvelle cheffe de cabinet.

Après lecture des déclarations liminaires, la Présidente apporte les réponses suivantes aux questions posées par les représentants du personnel.

Réunion d'accueil des nouveaux agents

Solidaires Finances Publiques et l'ensemble des organisations syndicales protestent vivement contre les modalités d'organisation de la dernière réunion d'accueil des nouveaux agents qui a eu lieu le 3 septembre 2025 à Bercy. En effet, cette année les représentants du personnel n'ont pas été conviés, ni même informés officiellement de la date et du lieu de cet accueil (cf. note déclaration liminaire en ligne sur notre site local).

L'administration répond que le sujet dépasse le cadre de cette FS notamment dans la mesure où Solidaires Finances Publiques et les autres OS ont sollicité une audience auprès du sous-directeur du dialogue social sur ce point.

Suicides

En réponse aux inquiétudes manifestées par l'ensemble des **représentants du personnel** sur l'accroissement du nombre de suicides à la DGFIP, **l'administration** indique qu'un plan d'action pour l'amélioration des conditions de vie au travail est en cours d'élaboration et qu'un groupe de travail se réunira le 30 octobre 2025. Elle s'engage à poursuivre le dialogue social avec l'ensemble des représentants du personnel sur le sujet de l'amélioration des CVT et la prévention des risques suicidaires. Elle ajoute qu'une fiche réflexe est en cours de finalisation.

Protection sociale complémentaire (PSC)

Les représentants du personnel font part de leurs inquiétudes relatives au déficit d'information des agents sur la mise en place de la PSC.

L'administration reconnaît que les webinaires des opérateurs ALAN et GMF ne suffisent pas et indiquent qu'ils vont mettre en place des permanences. Elle rappelle que de nombreuses informations, mises à jour régulièrement, sont par ailleurs disponibles sur Ulysse et sur les sites des opérateurs.

Entrée de personnes non habilitées à Bercy le 18 septembre 2025

Les représentants du personnel demandent des précisions sur les mesures de prévention pour éviter des intrusions sur le site de Bercy.

L'administration indique qu'elle va prendre l'attache des spécialistes du SG afin de connaître les mesures mises en place.

1. Élection du secrétaire d'instance

Conformément à ce qui a été décidé en intersyndicale lors de la première réunion de l'instance en 2023, le secrétariat est assuré à tour de rôle par chaque organisation syndicale. A partir de ce jour, c'est la CGT qui assure ces fonctions.

2. Point sur le déménagement au Xylo

Dans le prolongement de la visite du XYLO le 17 septembre 2025, **Solidaires Finances Publiques** a adressé une liste de questions à l'administration sur tous les points (aménagement, surface, sécurité, restauration, parking, horaires d'ouverture, ...).

L'administration indique que les questions qui n'auront pas eu de réponse dans cette instance seront reprises dans la FAQ.

En propos liminaires **Solidaires Finances Publiques** s'est indigné contre le fait qu'à quelques jours seulement de la première vague de déménagement, encore trop de questions demeurent sans réponse.

L'administration reconnaît qu'il restera toujours des questions, mais qu'elle a prévu de rester au plus près des équipes jusqu'au moment du déménagement pour régler les différentes problématiques au moment du déménagement, mais également après l'installation au Xylo.

Calendrier prévisionnel du déménagement

En réponse à **Solidaires Finances Publiques** qui a interrogé sur le calendrier prévisionnel du déménagement, **l'administration** répond que c'est la DTNUM qui va déménager en premier, le 13 octobre. Elle précise que les dates ont été choisies en concertation avec les chefs de structure. Les opérations avancent bien et il n'y aura pas de décalage.

Aménagement des espaces

L'administration indique que certains aménagements initialement prévus ont pu être modifiés pour tenir compte de demandes spécifiques des équipes. Ainsi, des équipements acoustiques ont été installés, par exemple des « coussins » acoustiques ont été fixés au plafond.

Des livrets d'utilisation du matériel (store, climatisation réversible, etc) seront distribués aux agents. Des caissons et des casiers seront installés, et des fontaines à eau seront disponibles dans les tisaneries. Les meubles et les cabines acoustiques seront livrés très prochainement.

Aux questions des **représentants du personnel** sur la mise à disposition d'eau chaude et sur l'installation de défibrillateurs, **l'administration** indique qu'elle va se renseigner.

Solidaires Finances Publiques demande les plans définitifs de tous les étages avec l'emplacement des bureaux (mobilier) et souhaite connaître la surface nette par agent.

L'administration répond qu'elle ne dispose pas de ces données pour le moment.

Solidaires Finances Publiques évoque la problématique de certains postes de travail installés face à des murs.

En réponse à cette remarque, **l'administration** invoque des contraintes bâtimentaires qui n'ont pas permis de disposer ces postes différemment.

Réseau WIFI

Suite aux interrogations des **représentants du personnel**, **l'administration** déclare qu'à ce jour le bâtiment est équipé d'un réseau WIFI du Secrétariat Général, et non d'un réseau WIFI DGFIP, ce qui suscite de la part des **organisations syndicales** des questions sur la qualité des connexions notamment pour des utilisateurs d'un environnement DGFIP.

L'administration indique qu'elle apportera ultérieurement des précisions sur ce point.

Local syndical

Solidaires Finances Publiques et l'ensemble des représentants du personnel se sont indignés en découvrant taille minuscule et l'implantation, au milieu d'un service, du local prévu pour les organisations syndicales. Ils estiment qu'il n'y aura aucune place pour installer une armoire par organisation syndicale. De plus, ils regrettent que la vitrophanie soit inadaptée car trop basse et ne garantissant pas la confidentialité requise.

L'administration fait valoir les contraintes bâtimentaires : la DGFIP n'occupant que 7 étages sur 8, elle ne peut disposer d'un local ailleurs que dans l'un de ces 7 étages, et notamment pas au rez-de-chaussée ni au sous-sol.

Elle ajoute qu'après attributions des différents espaces aux équipes, il ne restait que des bulles ou de grandes salles de réunion. Concernant l'équipement du local, elle ajoute qu'elle va prendre l'attache du SG.

S'agissant de la vitrophanie, elle indique qu'elle pourra être ajustée selon les demandes.

Les représentants du personnel déplorent que la réflexion sur la répartition des espaces n'ait pas intégré le sujet du local syndical et qu'ils n'aient pas été associés à la réflexion initiale.

Solidaires Finances Publiques suggère que la salle polyvalente du niveau n-1 soit attribuée aux organisations syndicales.

L'administration répond qu'elle a pris toutes les remarques et que la salle polyvalente est mise à disposition par le bailleur pour l'ensemble des occupants du bâtiment et que de ce fait la DGFIP ne peut pas en avoir un usage exclusif.

Sécurité

Solidaires Finances Publiques demande des précisions sur le fonctionnement des caméras : conformément au Droit du travail les agents ne doivent pas être filmés pendant qu'ils travaillent. De même, pour des raisons de sécurité leurs écrans ne doivent pas être filmés. Des questions sont sans réponse sur la gestion des données et du flux des enregistrements – application de la réglementation de la CNIL – notamment.

L'administration indique qu'elle n'a pas toutes les informations et qu'elle va se rapprocher du bailleur pour connaître les modalités de gestion de flux notamment. Les enregistrements couvrent une période de 3 semaines. Les caméras sont orientées sur les portes de sortie et le palier des ascenseurs. La FAQ sera enrichie sur ces différents points.

Solidaires Finances Publiques soulève la problématique des caméras filmant à 360° et s'interroge sur le moyen de garantir la sécurité des données et la protection de l'image des agents sur leur poste de travail. Il restera vigilant sur ces points.

Plages d'ouverture du site et du parking

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur les horaires d'ouverture du bâtiment et du parking.

L'administration répond que les horaires sont identiques à ceux des bâtiments du SG.

Sécurité incendie

L'administration précise que c'est le bailleur qui est en charge de cela et qu'un livret d'accueil sera donné à tous pour indiquer comment se feront les évacuations.

S'agissant du point de regroupement, elle est en attente de réponse et ajoute que tout sera mentionné sur la fiche d'accueil. Concernant la situation des personnes malentendantes, elle indique qu'elle attend les réponses du bailleur.

Les représentants du personnel évoquent le problème des casques anti-bruit qui masquent l'alarme sonore.

Disposition du Registre Santé Sécurité au Travail (RSST)

Des indications seront apportées dans la FAQ sur ce point.

Panneaux d'informations syndicales et mutuelles

Différents emplacements seront proposés aux représentants du personnel. Ils pourraient être disposés soit dans les tisaneries, soit près de mopieurs.

Charte du « vivre ensemble »

L'administration indique qu'une « Charte du vivre ensemble » relative aux règles de cohabitation sera diffusée. Elle donnera des recommandations notamment sur l'utilisation des tisaneries, des salles de réunion, la gestion du bruit, etc. Il y aura un groupe de travail et des échanges avec les équipes sur cette charte.

Restauration

Solidaires Finances Publiques demande des éclaircissements sur l'application de la subvention.

L'administration apporte les éléments suivants : pour les indices inférieurs à 539, la subvention sera de 6,45 € TTC, pour les indices supérieurs à 539, elle sera de 4,83 € TTC.

Elle ajoute que la restauration relève d'une convention, en cours de signature, avec le prestataire FOODLES via le SG. Elle précise que la subvention s'applique sur le plateau avec deux périphériques et un plat principal et qu'elle demande qu'elle s'applique à tous les produits, y compris ceux des frigos connectés et ceux disponibles au comptoir notamment.

Prime de restructuration de service (PRS)

L'administration rappelle que la PRS est attribuée uniquement dans le cadre de restructurations de service, mais étant donné que le XYLO est un déménagement d'ampleur, l'administration déclare que les agents n'y ont pas droit mais qu'elle a décidé de leur attribuer à titre de « *faveur* ».

3. Présentation de l'Observatoire Interne 2025 services centraux

Dans ces propos liminaires, **Solidaires Finances Publiques** regrette une participation encore faible des agents, puisqu'à peine plus d'un agent sur deux a répondu à l'enquête. Il a par ailleurs déploré la persistance des moins bons résultats de la DGFIP par rapport à la Fonction Publique d'État (FPE) et a renouvelé sa demande, déjà formulée les années précédentes, que soit communiquée la composition exacte de la FPE.

L'administration présente l'Observatoire Interne en rappelant qu'il s'agit d'une enquête ministérielle, proposée à tous les agents du ministère, et indique que le délai de participation a été prorogé de 2 semaines.

L'enquête est composée d'un tronc commun de 50 questions (imposées au niveau ministériel) et la DGFIP a pu ajouter 15 questions. Le choix de ces questions particulières à la DGFIP a été fait après consultation de l'ensemble des services.

Les questions ont été élaborées par des professionnels du sondage, l'institut BVA depuis 2024 dans le cadre d'un contrat pour 3 ans renouvelable. Les réponses sont pondérées afin de respecter la représentativité de la population de la DGFIP.

S'agissant de la FPE, **l'administration** partage le souhait de **Solidaires Finances Publiques** de connaître la composition précise de ce panel. Elle précise qu'il comprend notamment des entreprises privées (500 sur 2000). La Direction RH a demandé officiellement à l'organisme de sondage de lui communiquer la composition de la FPE.

L'administration reconnaît qu'une participation de 52 % n'est pas satisfaisante, mais explique qu'on est parti de très bas. Elle ajoute que depuis deux ans, beaucoup de réponses sont apportées pour que les agents aient l'impression que leur expression est prise en compte. Ainsi des plans d'action ont été demandés aux directions.

Solidaires Finances Publiques regrette l'absence d'un site intranet dédié aux services centraux. En effet, les pages de l'intranet du SARH sont difficiles à trouver et pauvres en contenu.

L'administration reconnaît que l'intranet du SARH est difficile à trouver et indique qu'on va progresser.

Solidaires Finances Publiques constate et déplore que seuls 37 % des agents considèrent que les promotions sont faites sur des facteurs objectifs et appelle à davantage de transparence sur ce point.

4. Point sur la situation bâtementaire du CIP de Noisiel

Solidaires Finances Publiques indique que le document est difficile à lire en raison de la présence de nombreux acronymes qui devraient être explicités en début de document.

Solidaires Finances publiques souhaite connaître les suites de l'inondation qui a perturbé le fonctionnement de la climatisation, et demande si le chauffage sera opérationnel à l'hiver prochain.

L'administration reconnaît que le document préparatoire fourni, et qui avait été demandé lors de la dernière FS (23/09/2025), est effectivement très technique, mais l'idée est de transmettre le maximum d'information pour les agents. Le Document Technique d'Amiante (DTA) est consultable et disponible sur place. Il doit être mis à jour et en raison de sa sensibilité il ne doit pas sortir du site, car c'est un sujet de sécurité.

Concernant les inondations, les salles ont été rapidement asséchées et ont retrouvé leur destination mi juillet. S'agissant du chauffage, des travaux de remplacement des tuyaux vont être entrepris du 6 au 15 octobre. Une fois les travaux achevés, le bâtiment sera remis en chauffe (hors Gel) pour éviter qu'il ne se détériore.

L'administration ne sait toutefois pas si le chauffage pourra fonctionner cet hiver. Si cela n'est pas possible, les agents seraient si besoin délocalisés dans un autre bâtiment ou sur un autre site.

L'administration indique qu'elle communiquera avant la prochaine FS sur Noisiel et notamment sur le sujet du chauffage.

Concernant l'amiante, les premiers^s travaux ont été réalisés en juillet et de nouveaux travaux sont prévus début octobre. **L'administration** rappelle que personne ne peut entrer dans la salle concernée par l'amiante.

Enfin, concernant les travaux de rénovation du site de Noisiel, le chantier devrait se terminer en février 2026 s'il n'y a pas de retard.

5. Examen du tableau des accidents de service et trajet

Ce document n'appelle pas de remarque particulière.

6. Examen des observations du registre SST

Ce document n'appelle pas de remarque particulière.

Questions diverses

• Point travaux gare de Lyon sortie Seine (Allée et rue de Bercy)

L'administration présente le projet de travaux et indique que c'est un chantier long et que les agents en poste aux bâtiments Sully et Turgot seront en 1ère ligne.

La phase plus concrète va commencer bientôt et il y a un petit retard au niveau de la SNCF qui a revu certains aspects du chantier. Le cantonnement devrait commencer avec notamment un sondage de la dalle de Bercy.

Les travaux doivent débiter dès le mercredi 24 septembre 2025, avec la pose des barrières pour sécuriser le chantier. Ensuite, le vendredi 26 septembre 2025 débutera le carottage de la dalle qui apportera des nuisances sonores. C'est un projet global de la SNCF pour redynamiser et sécuriser le quartier, et qui permettra d'améliorer l'étanchéité, et la revitalisation de la dalle.

Tout un dispositif de communication sera mis en place, pour informer les agents sur les jours qui seront les plus gênants.

L'administration indique que le site BATIMMO sera actualisé régulièrement et apportera des informations utiles sur le chantier.

Solidaires Finances Publiques demande quel sera le calendrier prévisionnel des travaux.

L'administration précise qu'il y aura 3 phases :

- Bâtiment SULLY : 8 mois de travaux jusqu'au printemps 2026
- Au niveau de l'hôtel Mercure, travaux jusqu'à fin 2026
- Bâtiment TURGOT : travaux jusqu'à la fin 2027

-----oooOOOooo-----